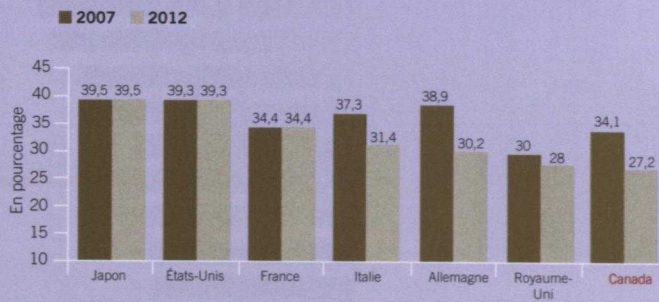


...D'ici 2010, le Canada aura le plus faible taux d'imposition global sur les nouveaux investissements des entreprises et, d'ici 2012, le plus faible taux d'imposition prévu par la loi de tout le G7.



TAUX D'IMPOSITION GÉNÉRAL DES SOCIÉTÉS PRÉVU PAR LA LOI DANS LES PAYS DU G7, 2007 ET 2012

Source : ministère des Finances du Canada, Budget 2009.

Le budget fédéral 2009 va beaucoup plus loin. Parmi les pays du G7, le Canada aura le plus faible taux d'imposition global sur les nouveaux investissements des entreprises (taux d'imposition marginal effectif, ou TEMI) d'ici 2010 et le plus faible taux d'imposition prévu par la loi d'ici 2012. En 2012, cela se traduira par un avantage de 9,1 pour cent sur les États-Unis en ce qui a trait au TEMI.

En ce qui concerne le taux d'imposition général des sociétés, il chutera à 19 pour cent en 2009 et à 15 pour cent d'ici 2012. Grâce à ce budget, le Canada renouvelle également son engagement envers le programme Recherche scientifique et développement expérimental (RS&DE), l'un des plus généreux programmes d'encouragements fiscaux à la recherche-développement au monde.

STIMULER LES INVESTISSEMENTS COMMERCIAUX ÉTRANGERS

Les investisseurs étrangers tireront parti du plan complet du Canada visant à contrer le ralentissement économique et à mieux positionner les entreprises en vue d'une reprise.

Afin de prémunir le pays contre les menaces immédiates tout en investissant dans la croissance et la prospérité à long terme, le gouvernement a prévu dans le budget un investissement dans des mesures de relance économique de près de 30 milliards de dollars uniquement pour 2009. Outre la réduction de l'impôt des entreprises, les mesures décrites dans le budget auront pour effet d'accélérer les dépenses en infrastructure, d'éliminer les restrictions de crédit pour les entreprises qualifiées, de renforcer les programmes de formation pour les travailleurs qualifiés et

d'encourager les IED grâce à des modifications apportées aux politiques et aux lois canadiennes en matière d'investissement.

Certaines des nouvelles dépenses annoncées dans le budget comprennent l'établissement d'un fonds de stimulation de l'infrastructure doté de quatre milliards de dollars sur deux ans, ainsi que d'un fonds pour l'infrastructure verte doté de un milliard de dollars sur cinq ans qui appuiera des projets dans des domaines tels que l'énergie durable. Le gouvernement consacrera également jusqu'à deux milliards de dollars en vue de procéder à des réparations, des rénovations et des agrandissements dans des établissements postsecondaires.

Le budget 2009 prévoit également une aide financière considérable pour le redressement de certains secteurs au Canada. Le gouvernement affectera 7,5 milliards de dollars à des entreprises nationales et étrangères des secteurs de la fabrication, de l'énergie verte, de l'agroalimentaire, de la foresterie, des pêches et des services financiers.

Compte tenu des répercussions graves du ralentissement sur les constructeurs automobiles établis au Canada, le gouvernement canadien, de concert avec les parties intéressées, soutiendra financièrement les solutions d'adaptation apportées au secteur canadien de l'automobile.

Parmi les autres mesures, le Canada éliminera définitivement les tarifs sur un éventail de machines et de matériel. Cette mesure procurera des économies de 440 millions de dollars à l'industrie canadienne au cours des cinq prochaines années et permettra à des entreprises de divers secteurs, comme la foresterie, l'énergie et la transformation des aliments, de moderniser leurs activités.

« Les surplus commerciaux et budgétaires, les allègements fiscaux offerts par l'administration actuelle et les pratiques de prêt prudentes de ses banques placent le voisin septentrional des États-Unis dans une position enviable au milieu du tumulte mondial. »

Le magazine Forbes, qui place le Canada au troisième rang de son classement 2009 des meilleurs pays où faire des affaires.